ECO-ADVICE

Visite PEB : préparez votre dossier

Documents à rassembler et conseils pour le jour du certificateur (Wallonie)

DOCUMENTS À RASSEMBLER

1 Plans et permis

- ☐ Plans d'architecte (implantation, coupes)
- ☐ Permis de bâtir ou d'urbanisme

2 Preuves d'isolation

- ☐ Factures détaillées d'entrepreneur, avec mention des matériaux et de l'épaisseur
- ☐ Photos des travaux en cours
- ☐ Attestations d'architecte

3 Chauffage et énergie

- ☐ Fiches techniques ou factures de la chaudière et du chauffe-eau
- ☐ Pompe à chaleur, panneaux solaires
- ☐ Système de ventilation

4 Administratif

- ☐ Demandes ou preuves d'octroi de primes régionales
- ☐ Ancien audit énergétique ou certificat PEB

CONSEILS POUR LE JOUR DE LA VISITE

- Rendez les combles, les caves et les techniques de chauffage facilement accessibles.
- Assurez-vous que les étiquettes des appareils (chaudière, boiler) sont lisibles.
- Pour les exigences spécifiques, consultez le Guide officiel PEB Wallonie ou la brochure explicative de l'énergie en Wallonie.

Liste indicative : le certificateur peut demander des pièces complémentaires selon le bâtiment.